

Les analyses sanitaires et environnementales effectuées par les instances cantonales sont toujours en cours. A ce jour, la Municipalité d'Ecublens ne dispose d'aucune information supplémentaire. Il convient donc d'appliquer les mesures de précaution sanitaires recommandées par le Médecin cantonal dont vous trouverez les précisions et détails sous le lien suivant.

Plus d'information sur [le site de l'Etat de Vaud](#)

